



IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012009	Régime "simplifié d'imposition" <input checked="" type="checkbox"/> ou "réel normal" <input type="checkbox"/>	(cocher la ou les cases correspondantes)
et clos le	31122009	Option pour la comptabilité super-simplifiée <input type="checkbox"/> TVA <input checked="" type="checkbox"/>	
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES 14 Rue Adoue BP 139 64404 OLORON STE MARIE	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :	

A IDENTIFICATION

EURL ETAPE CHARBEL

Identification du destinataire

Cami Dou Mouli

64190 NAVARREX

651	305609	44105324600019
Insp./IFU	N° dossier	N° Siret

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale)

Gîte, Location salle

Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case)

Préciser : l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone : 05.59.66.07.25

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (voir renvois page 4)

	Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)	4 469	
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a	
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants	b	
revenus nets exonérés (a - b)	c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu	d	Total c + d
3 Total	4 469	
4 Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1)	4 469	
5 Plus-values taxées selon les règles prévues pour les particuliers		
à court terme et à long terme exonérées		à long terme imposables aux taux de 16 %
à long terme différée de 2 ans (art. 39 quinquies I-1 du CGI)		dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI)

6 Exonérations et Abattements

Entreprise nouvelle art. 44 sexies Zone franche Corse Pôle de compétitivité Autres dispositifs

ZFU art. 44 octies et 44 octies A Zone franche d'activités Jeune entreprise (JEL) Zone de restructuration de la défense (art 44 terdecies)

Exonération ou abattement pratiqué sur les plus-values à long terme imposables au taux de 16 %

sur le bénéfice

7 Imputations (Vous pouvez vous reporter utilement à la notice 2041 GD en vigueur au moment de l'utilisation de cette déclaration disponible sur le site www.impots.gouv.fr)

Afférent aux revenus de valeurs mobilières

Montant du crédit d'impôt en faveur de la recherche

Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants

Crédit d'impôt famille

Réduction d'impôts en faveur du mécénat

Crédit d'impôt pour investissements en Corse

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage

Autres imputations

8 BIC non professionnels (2031 Ter)

a - BÉNÉFICE

b - DÉFICIT

c - PLUS-VALUE

9 Valeur Ajoutée de l'Entreprise Report de la colonne B Ligne OG du tableau 2059-E ou colonne B Ligne 137 du 2033-E

25 600

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

Sarl ARRAOU et ASSOCIES 5 T Rue des Capucins 64300 ORTHEZ

- du comptable et/ou du conseil * I 05 59 67 12 40 05 59 69 15 21

- du C.G.A.

n° d'agrément du CGA

Visa et cachet de membre de l'Ordre des experts comptables ou de l'association de gestion et de comptabilité **

A NAVARREX, le

Signature et qualité du déclarant

* Préciser dans le cadre ci-dessus s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant).
 ** Lorsque la déclaration de résultat et la liasse fiscale d'un adhérent d'un centre de gestion agréé sont transmises via la procédure TDFC, la partie relative au visa doit comporter les informations suivantes : noms et n° SIRET du cabinet d'expertise-comptable ou de l'association de gestion et de comptabilité.

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Désignation de l'entreprise **EURL ETAPE CHARBEL**

et date de clôture de l'exercice :

(A ne remplir que sur les exemplaires en continu)

31122009

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 8a	à reporter case 8b	à reporter case 8c

F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelle ¹ elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice ; 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

¹ Les autres entreprises doivent utiliser le cas échéant le relevé de frais généraux n° 2067.

Montant des :

- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 30 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

Exercice

G AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres

Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation

Caractéristiques ²	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire ³	Caractéristiques ²	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire ³

² Veuillez indiquer la marque et la puissance de la voiture.

³ Veuillez préciser si l'entreprise est ou non propriétaire du véhicule (mention P ou NP, selon le cas).

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurants sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2009, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A.	
Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)	
(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé.

Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ⁴

⁴ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

Désignation de l'entreprise	EURL ETAPE CHARBEL		Néant	<input type="checkbox"/>	*
Adresse de l'entreprise	Cami Dou Mouli		64190 NAVARRENX		
Numéro SIRET *	4 4 1 0 5 3 2 4 6 0 0 0 1 9				
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 0 9		3 1 1 2 2 0 0 8		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	34 256	030	10 951	23 305	22 064	
	Immobilisations financières * (1)	040		042				
	Total I (5)	044	34 256	048	10 951	23 305	22 064	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			181	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres * (3)	072	2 935	074		2 935	1 378
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	4 159	086		4 159	8 543	
	Charges constatées d'avance *	092	4 078	094		4 078	1 413	
		Total II	096	11 171	098		11 171	11 515
		Total général (I+II)	110	45 427	112	10 951	34 476	33 579
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1		
				NET 1		NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		7 700		7 700		
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		770		770		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131		132				
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		4 469		1 758		
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		12 939		10 228		
Provisions pour risques et charges	Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		377		1 689		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	20 931	172	21 160	21 662		
	Produits constatés d'avance	174						
		Total III	176		21 537		23 350	
	Total général (I + II + III)	180		34 476		33 579		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 979		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		EURL ETAPE CHARBEL		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						[3 1 1 2 2 0 0 9]		[3 1 1 2 2 0 0 8]						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210									
	Production vendue		215		214									
	- biens													
	- services *		217		218		36 481				34 440			
	Production stockée *				222									
	Production immobilisée *				224									
	Subventions d'exploitation reçues				226									
	Autres produits				230		1 866				3			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)		232		38 347				34 443				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234									
	Variation de stock (marchandises) *				236									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		899				760			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240									
	Autres charges externes * :				242		24 970				23 648			
	- mobilier													
	- immobilier													
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle *)		243		711		244		762		730			
	Rémunérations du personnel *				250		1 352				1 657			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		1 878				2 004			
	Dotations aux amortissements *				254		3 737				3 618			
	Dotations aux provisions				256									
Autres charges		259				262		323		315				
- dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *														
- dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260												
Total des charges d'exploitation		(II)		264		33 921				32 733				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		4 426				1 710				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)		280		45				49			
	Produits exceptionnels		(IV)		290									
	Charges financières		(V)		294		2							
	Charges exceptionnelles		(VI)		300									
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)		306									
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		4 469				1 758				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		4 469		314						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318									
	Provisions non déductibles *				322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324									
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248							
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)		986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		987		Zone franche Corse (44. décies)		988			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989		Pôle de compétitivité (44. undécies)		990		342	
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer		344		Créance due au report en arrière du déficit		346		350	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		4 469		354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356									
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :								360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		4 469		372						
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :		380		1 466		n° du centre de gestion agréé :		388		
Montant de la T.V.A. collectée		374		2 445		Effectif moyen du personnel* :		376		0		dont apprentis : 0 handicapés : 0		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378		4 446		Montants des prélèvements personnels de marchandises*		399						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL ETAPE CHARBEL

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
ACTIF IMMOBILISÉ										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	20 824	432		434		436	20 824	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 990	442	4 477	444		446	6 467	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	7 465	472	502	474	1 002	476	6 965	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	30 279	492	4 979	494	1 002	496	34 256	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520	3 129	522	2 197	524		526	5 325	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 279	532	675	534		536	1 953	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	3 808	562	866	564	1 002	566	3 673	
TOTAL		570	8 216	572	3 737	574	1 002	576	10 951	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	ORDINATEUR HP									
	6	7	8	9	10					
	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1	1 002	1 002								
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	1 002	580	1 002	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591		
TOTAL							596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL ETAPE CHARBEL

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : EURL ETAPE CHARBEL

Néant *

Exercice ouvert le : 01012009 et clos le : 31122009 Durée en nombre de mois | 1 2 |

I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		A	B	
Ventes de marchandises	961		108	
Production vendue - Biens	991		109	
Production vendue - Services	992		141	36 481
Production stockée	964		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	965		143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	966		113	
Autres produits de gestion courante	967			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun			115	2
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			116	1 864
Transferts de charges de personnel et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	993			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	997		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	998		119	
TOTAL 1	994		144	38 347
II - CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)		A	B	
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	969		121	
Variation de stock (marchandises)	970		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	971		123	899
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	972		145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	973		125	11 525
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			146	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti TP	974			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	985		128	
Autres charges de gestion courante	975			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			148	323
Abandon de créances à caractère financier (en partie)			149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante			150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	976		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti TP	977			
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			135	
TOTAL 2	978		152	12 747
III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		A	B	
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	979	137	25 600

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 969 à 974, 975, 976 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 965 et portées en ligne 985.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 0 9

N° SIRET

4 4 1 0 5 3 2 4 6 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EURL ETAPE CHARBEL

ADRESSE (voie)

Cami Dou Mouli

CODE POSTAL

64190

VILLE

NAVARRENX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique FOURNIER Prénom(s) Jacques

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 301255 N° Département 12 Commune RODEZ Pays FRANCE

Adresse : N° Voie Cami Dou Mouli

Code postal 64190 Commune NAVARRENX Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Empty box for deposit number

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 9

N° SIRET 4 4 1 0 5 3 2 4 6 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL ETAPE CHARBEL

ADRESSE (voie) Cami Dou Mouli

CODE POSTAL 64190 VILLE NAVARRENX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 Charges constatées d'avance			724.59
31/12/2009 ODB CCA SIEMENS	127.15		
31/12/2009 ODB CCA CHEMINDECOMPOSTELLE.COM	31.13		
31/12/2009 ODB CCA BEARN DES GAVES 2010	107.86		
31/12/2009 ODB CCA ADIC INFO	31.20		
31/12/2009 ODB CCA JACQUES CLOUTEAU 2010	13.25		
31/12/2009 ODB CCA AXA Assurances	294.00		
31/12/2009 ODB CCA Gîtes de France 2010	120.00		
48610000 CCA Cot. fisc. et soc. TNS			3 353.00
31/12/2009 ODB CCA cot.fisc.soc. Exploitant	3 353.00		
46870000 Produits à recevoir			13.67
31/12/2009 ODB PAR Int. 4E Trim 2009	13.67		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 Fourn. factures non parvenues			3.90
31/12/2009 ODB FFNP CAISSE D'EPARGNE		3.90	
43860000 Autres charges à payer			178.00
31/12/2009 ODB CAP RSI Exploitant		178.00	
44860000 Cotisat° fiscales TNS à payer			51.00
31/12/2009 ODB CAP CFP 2009		51.00	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 305		22 064		1 242	5.63
21350000 Installation générale agencem	20 824		20 824			
21540000 Matériel industriel	6 467		1 990		4 477	224.92
21830000 Matériel bureau , informatique	3 024		3 524		500	14.18
21840000 Mobilier	3 941		3 941			
28135000 Amort.AAI des constructions	5 325		3 129		2 197	70.21
28154000 Amort. matériel industriel	1 953		1 279		675	52.76
28183000 Amort. matériel de bureau	2 445		2 975		530	17.82
28184000 Amortissement mobilier	1 228		834		394	47.28
TOTAL I	23 305		22 064		1 242	5.63
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES			181		181	100.00
40910000 Fourn. avances et acomptes			181		181	100.00
AUTRES CREANCES	2 935		1 378		1 557	113.01
44566000 T.V.A.déductible	58		56		2	3.84
44567000 Crédit de T.V.A. à reporter	1 356		1 070		286	26.73
44580000 TVA à régulariser			229		229	100.00
46700100 Déb. Crédit. SCI Annaya	1 507				1 507	
46870000 Produits à recevoir	14		23		9	40.46
DISPONIBILITES	4 159		8 543		4 385	51.32
51210000 Banque Caisse d'Epargne	3 950		7 933		3 983	50.21
53000000 Caisse	209		611		402	65.78
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 078		1 413		2 664	188.54
48600000 Charges constatées d'avance	725		425		299	70.42
48610000 CCA Cot. fisc. et soc. TNS	3 353		988		2 365	239.37
TOTAL II	11 171		11 515		344	2.99
TOTAL GENERAL	34 476		33 579		898	2.67

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	7 700		7 700			
10100000 Capital	7 700		7 700			
RESERVE LEGALE	770		770			
10610000 Réserve légale	770		770			
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	4 469		1 758		2 711	154.16
TOTAL I	12 939		10 228		2 711	26.50
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	377		1 689		1 311	77.66
40100000 Fournisseurs	373		1 683		1 310	77.82
40810000 Fourn. factures non parvenues	4		5		2	28.70
AUTRES DETTES	21 160		21 662		502	2.32
43110000 Dettes Cotisations CETPE			149		149	100.00
43860000 Autres charges à payer	178		2 464		2 286	92.78
44860000 Cotisat° fiscales TNS à payer	51		50		1	2.00
45500000 Associés Comptes courants	20 931		18 998		1 933	10.17
TOTAL III	21 537		23 350		1 813	7.77
TOTAL GENERAL	34 476		33 579		898	2.67

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	36 481		34 440		2 041	5.93
70600200 Prestations à 5.5 %	33 370		32 276		1 094	3.39
70600300 Prestations à 19.6 %	3 112		2 164		947	43.77
AUTRES PRODUITS	1 866		3		1 864	NS
75800000 Prodt divers gestion courante	2		3		0	17.83
79100000 Tranfert charges exploitation	1 864				1 864	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	38 347		34 443		3 905	11.34
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	899		760		139	18.32
60220200 Achats alimentaires 5.50 %	882		723		159	21.94
60220300 Achats alimentaires 19.60 %	17		37		19	52.60
AUTRES CHARGES EXTERNES	24 970		23 648		1 322	5.59
60610000 Fournitures non stockables-eau	1 364		1 545		181	11.72
60612000 Achats d'électricité	851		896		45	4.98
60631000 Fournitures d'entretien	347		547		200	36.54
60632000 Fournitures petit équipement	2 293		1 679		614	36.56
60640000 Fournitures administratives	284		157		127	80.87
60680000 Autres matières et fournitures	13		91		78	85.67
61320000 Locations immobilières	13 445		13 445			
61550000 Ent. Rép. sur biens mobiliers	2 405				2 405	
61551000 Entretien espaces verts	328		1 343		1 015	75.60
61560000 Maintenance	539		783		244	31.14
61610000 Multirisques	693		641		52	8.07
61800000 Documentation	2				2	
62260000 Honoraires	1 542		1 488		54	3.63
62270000 Frais d'actes et contentieux	43		43		0	0.02
62280000 Rémunérations d'intermédiaires			108		108	100.00
62300000 Publicité, publications	275		452		177	39.21
62380000 Divers-pourboires,dons courant	50				50	
62410100 Port sur achats TTC	9				9	
62700000 Services bancaires et assimilé	295		289		6	1.98
62810000 Concours divers (cotisations.)	193		142		51	35.98
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	762		730		32	4.38
63330000 Format Professionnelle continu	51		50		1	2.00
63511000 Taxe professionnelle	711		680		31	4.56
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	1 352		1 657		305	18.41
64111000 Salaires bruts CETPE	1 352		1 657		305	18.41
CHARGES SOCIALES	1 878		2 004		126	6.30
64550000 Cotisations sociales CETPE	412		545		133	24.42
64640000 Cotisations RSI Exploitant	1 466		1 459		7	0.48
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 737		3 618		119	3.28
68112000 Dot. amort. Immob corporelles	3 737		3 618		119	3.28
AUTRES CHARGES	323		315		8	2.53
65180000 Autre droit, valeur similaire	318		313		5	1.60
65800000 Chge diverse gestion courante	5		2		3	169.54

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	33 921		32 733		1 188	3.63
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	4 426		1 710		2 717	158.88
PRODUITS FINANCIERS	45		49		3	6.72
76800000 Autres produits financiers	45		49		3	6.72
CHARGES FINANCIERES	2				2	
66600000 Pertes de change	2				2	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	4 469		1 758		2 711	154.16